

## Règlement du Championnat de France Elite de Voile Olympique

A partir de 2022

### Préambule

Les Championnats de France Elite de Voile Olympique à partir de 2022 sont régis par le présent règlement. Toutes modifications nécessaires pourront être apportées par le Directeur Technique National (DTN).

Les titres du Championnat de France Elite seront décernés par la Fédération Française de Voile (FFVoile) à partir du classement définitif des épreuves déterminées par le Département des Pratiques Sportives en concertation avec la cellule du Haut Niveau Olympique pour chaque série concernée.

### Admissibilité

Les titres de Champion(ne)s de France Elite de Voile Olympique sont délivrés aux licenciés de la FFVoile, hommes et femmes de nationalité française âgé(e)s de 15 ans et plus. L'âge de référence est celui des concurrents au 31 décembre de l'année civile en cours, l'année du championnat.

### Titres décernés

La FFVoile délivre un titre de Champion(ne)s de France Elite dans chacune des séries olympiques validées à ce jour, sans minimum de participation, à savoir :

- |                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| ✓ 49er Masculin   | ✓ Kiteboard masculin |
| ✓ 49FX Féminin    | ✓ Kiteboard féminin  |
| ✓ ILCA 6 Féminin  | ✓ IQ Foil Masculin   |
| ✓ ILCA 7 Masculin | ✓ IQ Foil Féminin    |
| ✓ Nacra 17 Mixte  | ✓ 470 Mixte          |

### Attribution des titres

Les titres de Champion(ne)s de France Elite sont délivrés dans les séries dont le classement général de l'épreuve support est validé. Dans chacune de ces séries, le titre de Champion(ne) de France Elite, de Vice-Champion(ne) de France Elite et de 3<sup>ème</sup> sont délivrés par extraction du classement général définitif (cf. règle d'admissibilité ci-dessus) de l'épreuve support sans recalcul de points.

Le Directeur Technique National se réserve la possibilité de retirer un ou plusieurs des titres prévus si le niveau sportif de l'épreuve support du ou des titres concernés ne correspond pas à celui attendu pour un Championnat de France Elite.

### Dotation en prix

Les 3 premier(e)s régatier(e)s ou équipages classés dans chaque série (cf. « Attribution des titres » ci-dessus) se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.